



Facture abusive dépannage plomberie

Par **volaro**, le **13/03/2016** à **11:21**

Bonjour,
Le 12 février 2016, ma chaudière est tombée en panne. J'appelle Réparateur-Express-Maintenance de Montpellier.
Un dépanneur vient pour réparer : dépannage de moins d'1 heure.
- diagnostique : 220 €
- main d'oeuvre : 54 €
- déplacement : 54 €
Total : 328 €
pour moins d'1 heure, pas de pièce changée.
Je trouve cette facture très abusive. J'ai 82 ans, je n'ai pas su réagir et j'ai payé, je n'aurais pas dû accepter.
Que faire à présent ?
Merci de m'aider.
Salutations.

Par **Lag0**, le **13/03/2016** à **11:25**

Bonjour,
Aviez-vous eu un devis avant l'intervention ?

Par **volaro**, le **13/03/2016** à **11:28**

non je n'ai pas de devis simplement une facture